



Déclaration liminaire de l'UNSA Education

CSA Spécial Départemental du 14 février 2024

C'est après un mouvement unitaire pour la défense de l'Ecole publique et laïque mais aussi pour le respect et la reconnaissance des personnels et après un énième changement de ministre, que nous nous retrouvons ce jour pour étudier les moyens alloués aux collèges et SEGPA du Loiret. Avant toutes choses, nous voulions saluer le travail effectué par les services et la qualité des documents fournis ainsi que la richesse des échanges qui ont eu lieu lors du Groupe de Travail.

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement.

La préparation de la rentrée dans le 2nd degré se fait sur la base de la suppression de 69 postes au niveau académique. Le Loiret a peu de chances d'y échapper étant donné que la dotation départementale prévoit la suppression de 148 heures postes mais la hausse de 34,81 HSA, entraînant par conséquent une hausse du taux de HSA. Cela signifie que les personnels font encore devoir faire plus avec moins mais aussi accepter des heures supplémentaires afin que les conditions d'apprentissage des élèves soient « optimales » mais en dégradant leurs conditions de travail.

A cela s'ajoute la création des groupes de niveaux auxquels nous sommes opposés car c'est au contraire l'hétérogénéité et la mixité qui sont nécessaires selon les études sociologiques et en sciences de l'éducation. Ces mesures créent également de fortes contraintes avec la mise en barrette des emplois du temps, ce qui va avoir un impact non négligeable sur la qualité des emplois du temps avec pour effet une dégradation des conditions de travail des personnels et des effets sur les possibilités de formation continue de ces derniers mais aussi complexifier le travail des personnels de direction qui devront faire avec leurs contraintes propres (en termes bâtimentaires par exemple) et faire face à la colère de certains enseignants quant à leur emploi du temps. D'autant plus que l'on demande aux personnels de direction d'appliquer des textes qui n'existent pas. De plus, les effets d'éclatement des groupes classes sous l'effet de la réforme dite du « choc des savoirs » vont avoir pour effet de rendre plus complexe le travail de suivi des élèves. Il sera aussi difficile de trouver des professeurs principaux car les collègues de Français et de Mathématiques n'auront plus la classe en entier et ne pourront plus assumer cette charge en 6^{ème} et 5^{ème}. Quel « choc » aussi pour les élèves, surtout les plus en difficultés qui vont se retrouver dans le groupe le plus faible dans ces 2 disciplines sans l'apport de leurs pairs. Le risque est la forte démotivation et la perte de l'estime de soi des plus faibles qui n'auront plus l'émulation du groupe pour progresser.

Ces mesures ajoutées à la suppression des moyens « soutien maths/français » vont avoir des conséquences sur les moyens disciplinaires de la Technologie qui disparaît officiellement des grilles horaires des classes de 6^{ème} tout comme les mesures de bienveillance de l'an dernier. Ce sont donc de nombreux collègues de Technologie qui vont devoir faire, au mieux, un complément de service qui sera probablement éloigné en raison du peu de poste disponible malgré le travail effectué par les services de la DSDEN, ou qui verront leur poste disparaître, ce qui va compliquer leurs situations surtout que certains sont en poste depuis longtemps. A cela s'ajoutent la demi-heure supplémentaire en EMC, les cours de théâtre et d'histoire des arts sans moyens supplémentaires dans les DHG au point où ces changements, comme la 1/2 en EMC, n'apparaissent pas dans les projets de grilles horaires du cycle 4. Le théâtre et l'histoire des arts existent déjà dans les programmes disciplinaires ou dans le

cadre de projet spécifique, montrant ainsi la méconnaissance du ministre dans le fonctionnement des établissements.

En tout état de cause, la répartition des moyens dans les établissements est un casse-tête qui s'apparente de plus en plus à la quadrature du cercle sans qu'il ne soit plus possible de disposer de marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

Le refus de prendre à leur juste mesure les défis éducatifs et pédagogiques, les carences du système en matière d'attractivité et de formation ne se concrétise que par des réponses qui sont loin d'être satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont plus besoin ne sont pas au rendez-vous et les choix unilatéraux du ministre se font à rebours des constats des besoins de notre système éducatif. Si l'on en croit les propos tenus par le recteur de l'académie le 26 janvier 2024 à la presse, l'académie « sous-performe », mais la faute à qui ? À notre ministère qui ne nous donne pas les moyens nécessaires pour faire progresser les plus faibles et aider les meilleurs à être encore meilleurs. Ce ne sont pas les uniformes et la Marseillaise qui feront performer notre Ecole mais des moyens à hauteur des besoins pour la réussite de tous les élèves et dans le respect des conditions de travail de tous les personnels.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solutions aux vrais problèmes de l'Ecole. Un état critique a été atteint.

Je vous remercie pour votre attention.